

219C0162
FR0000030074-OP021-AS11

24 janvier 2019

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

MALTERIES FRANCO-BELGES

(Euronext Paris)

Portzamparc Société de Bourse a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société MALTERIES FRANCO-BELGES, soit du 24 décembre 2018 au 23 janvier 2019 inclus, la société Malteries Soufflet a acquis sur le marché 1 527 actions MALTERIES FRANCO-BELGES au prix de 600 € par action.

Par conséquent, à la clôture de l'offre, l'initiateur détient 457 931 actions MALTERIES FRANCO-BELGES¹ représentant 758 444 droits de vote, soit 92,33% du capital et au moins 94,95% des droits de vote de cette société².

¹ Dont notamment 50 actions MALTERIES FRANCO-BELGES qui avaient été prêtées par la société Malteries Soufflet aux membres du conseil d'administration de MALTERIES FRANCO-BELGES et qui lui ont été restituées préalablement à la clôture de l'offre.

² Sur la base d'un capital composé de 495 984 actions représentant au plus 798 824 droits de vote (compte tenu notamment de la destruction des droits de vote double attachés aux actions préalablement détenues par les membres du groupe familial Soufflet qui ont été transférées à la société Malteries Soufflet), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.